

### AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

#### Séance publique

#### Secrétariat

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de zone du 04 juillet 2024

#### Achats et Marchés publics

2. Marché public de fournitures - Procédure ouverte - Publication européenne - CSC n° ZOHE 024/2024 – Acquisition et installation de tablettes durcies pour les véhicules de la Zone de Secours Hainaut-est - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché - Avis de principe - Décision
3. Marché public de fournitures - Procédure ouverte - Publication européenne - CSC n° ZOHE 023/2024 - Acquisition, entretien/réparation d'un camion porte berce équipé d'un système de levage hydraulique pour conteneurs pour la Zone de Secours Hainaut - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché - Avis de principe - Décision
4. Ajout d'articles de dépenses au service extraordinaire du budget 2024 et 2025 pour le marché n°ZOHE 007/2021 ayant pour objet l'achat de pièces détachées et l'entretien/réparation des véhicules de la Zone de Secours Hainaut-Est - Décision
5. Ajout d'un article de dépenses au service extraordinaire du budget 2024, 2025, 2026, 2027 et 2028 pour le marché public de services n°ZOHE 020/2023 relatif à l'entretien/réparation ainsi qu'à l'acquisition de pièces détachées pour les véhicules de la Zone de Secours Hainaut-Est - Décision
6. Ajout d'articles de dépenses au service extraordinaire du budget pour le marché CSC n° ZOHE 012/2024 ayant pour objet la réparation des cellules sanitaires des ambulances de la Zone de Secours Hainaut-Est et l'acquisition de composants spécifiques aux ambulances - Décision.

#### Finances

7. Application de l'article 60 du Règlement Général de la Comptabilité des Zones de Secours. Génie Route SRL – Caserne de Marcinelle - Montant total : 796,31€ TTC.- Prise de connaissance
8. Application de l'article 60 du Règlement Général de la Comptabilité des Zones de Secours. Axians Tranzcomm – Caserne de Marcinelle - Montant total : 127,05€ TTC. - Prise de connaissance

**Huis clos**

**Points supplémentaires**

**Coordination juridique**

9. Coordination juridique - Suspension préventive dans l'intérêt du service - Extrême urgence - \*\*\*  
- Sapeur-pompier professionnel - Ivresse durant le service - Confirmation de la décision prise par  
le Collège de zone en séance du 06 septembre 2024

Le Secrétaire de zone,

Thierry GILBART

Par le Conseil zonal

Le Président,

Loïc D'HAeyer

Bourgmestre de Fleurus